



**SIMILO**

**Audio ATR  
du 04/07/2017**

**SIMILO : Jérémy Rousseaux**





1



# Version 2.3

## *Actions exceptionnelles*

# Actions exceptionnelles

- **Objectifs** : permettre aux ML de gérer elles-mêmes dans i-milo quelques situations métiers exceptionnelles
  - Ajouter / modifier / supprimer un **versement** (GJ, PACEA, CIVIS)
  - Modifier une **date** ou un **motif de sortie** (EAV, CUI, GJ, CIVIS)
  - **Rouvrir** un dispositif (GJ, Parrainage, CIVIS, ANI) > 60 jours
  - Modifier la **date d'initialisation** d'un avenant EAV ou CUI

*Dans une prochaine version : modification de dates PACEA*

- **Utilisateur habilité** : le directeur de la mission locale (utilisateur ayant la fonction « Directeur » au 29 août)



## *Modifier ou supprimer un versement*

# Actions exceptionnelles > Modifier ou supprimer un versement

**SUIVI**

- Dispositifs et Parcours** 1
- Services
- Demandes
- Evènements
- Rendez-vous
- Documents  
*0 en ligne*

**DOSSIER**

- Identité  
Complet  
15/06/2017
- Coordonnées  
Complet  
04/07/2017
- Compléments  
Complet  
04/07/2017
- Mobilité  
Complet
- Cursus
- Situations  
Complet
- Projets
- Loisirs

**GARANTIE JEUNES (CLÔTURÉ)**

Date d'entrée : 10/01/2017  
Fin prévisionnelle : 09/01/2018  
Date de fin réelle : 06/06/2017  
Motif de sortie : Réorientation anticipée autre dispositif

**Informations** 2 **Versements**

Période 1 : Du 10/01/2017 au 09/01/2018

AJOUTER UN VERSEMENT

ACTION EXCEPTIONNELLE : AJOUTER UN VERSEMENT HORS DÉLAI

**LISTE DES VERSEMENTS**

Somme de la période : 1083.78 €

Date de demande	Date de versement	Montant demandé (€)	Montant versé (€)	Actions
18/05/2017	En Attente	302.87	-	
05/04/2017	En Attente	342.28	-	
17/03/2017	En Attente	438.63	-	

3

## Actions exceptionnelles > Supprimer un versement

**SUIVI**

- Dispositifs et Parcours
- Services
- Demandes
- Evènements
- Rendez-vous
- Documents  
*0 en ligne*

**DOSSIER**

- Identité  
Complet  
*15/06/2017*
- Coordonnées  
Complet  
*04/07/2017*
- Compléments  
Complet  
*04/07/2017*
- Mobilité  
Complet
- Cursus
- Situations  
Complet
- Projets

### Action exceptionnelle : supprimer un versement hors délai

Confirmer la suppression du versement suivant :

Versé : Non  
Date de demande : 17/03/2017  
Date de versement : En attente  
Montant demandé (€) : 438,63  
Montant versé (€) :

Je déclare avoir informé l'ASP de la suppression du versement et reçu son accord formel pour la suppression du versement sur i-milo

**Oui** Non

17/03/2017	En Attente	438.63	-	 
------------	------------	--------	---	---

# Actions exceptionnelles > Modifier un versement

- Dispositifs et Parcours
- Services
- Demandes
- Evènements
- Rendez-vous
- Documents
- O en ligne*

## DOSSIER

- Identité  
Complet  
15/06/2017
- Coordonnées  
Complet  
04/07/2017
- Compléments  
Complet  
04/07/2017
- Mobilité  
Complet
- Cursus
- Situations  
Complet
- Projets
- Loisirs  
Connaissances

## GARANTIE JEUNES (CLÔTURÉ)

Date d'entrée : 10/01/2017  
Fin prévisionnelle : 09/01/2018  
Date de fin réelle : 06/06/2017  
Motif de sortie : Réorientation anticipée autre dispositif

### Informations Versements

Période 1 : Du 10/01/2017 au 09/01/2018

#### ACTION EXCEPTIONNELLE : MODIFIER UN VERSEMENT HORS DÉLAI

\* Date de demande :  

\* Montant demandé (€)  maximum 944.74€

Date de versement :  

Montant versé (€)  maximum 944.74€

Si une date de versement et un montant versé sont saisis, vous devez avoir l'accord formel de l'ASP sur la date et le montant du versement.

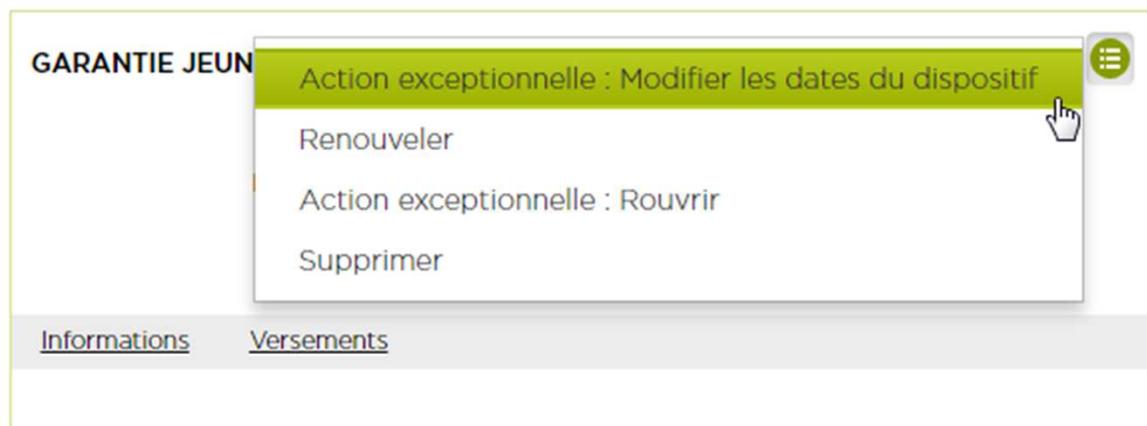
Je déclare avoir informé l'ASP de la modification du versement et reçu son accord formel pour la modification du versement sur i-milo



## *Modifier les dates ou motif de sortie d'un dispositif*

## Actions exceptionnelles > Modifier les dates ou motif de sortie d'un dispositif

Depuis le dispositif dans le dossier du jeune



Depuis le dispositif dans le dossier du jeune

### DISPOSITIFS ET PARCOURS

#### MODIFIER UN DISPOSITIF

Dispositif modifié Garantie jeunes

\* Date d'entretien d'initialisation 01/06/2016 

\* Date d'entrée 01/06/2016 

\* Fin prévisionnelle 31/05/2017

\* Date de fin réelle 03/04/2017 

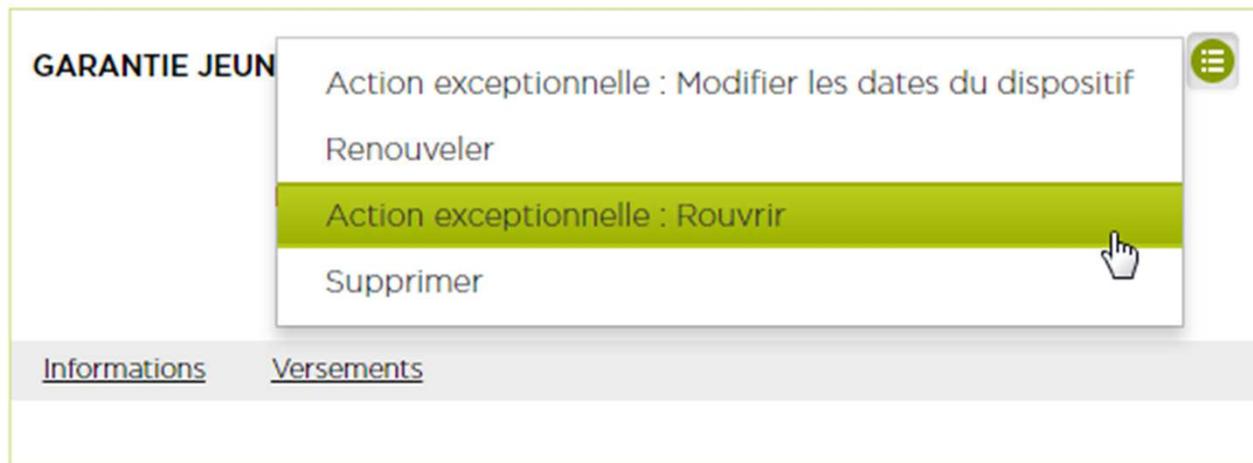
\* Motif de sortie Non respect des engagements ▼

Je déclare avoir reçu l'accord formel de l'ASP pour effectuer cette action sur i-milo

 [Annuler](#)

## *Rouvrir un dispositif clos*

Depuis le dispositif dans le dossier du jeune



*Modifier la date d'initialisation d'un avenant*

## Actions exceptionnelles > Modifier la date d'initialisation d'un avenant

A) Depuis la demande d'aide liée au dispositif EAV/CUI dans le dossier du jeune

FLORENT ACHE (Justifié ?) - Conseiller référent : Elodie - Niveau V (Niveau V) - Dispositif ou parcours en cours : Emploi d'avenir

SYNTHÈSE

SUIVI

Dispositifs et Parcours

Services

Demandes

Evènements

AVENANT DE MODIFICATION - EAV (BROUILLON)   

Supprimer

Forcer la date d'initialisation

ÉVÈNEMENT

RECHERCHE D'OFFRES

DISPOSITIFS/PARCOURS

Nom, type, thème, couleur, service, partenaire

**ACTION EXCEPTIONNELLE**

**MODIFIER LA DATE D'INITIALISATION DE L'AVENANT**

\* Date d'initialisation (date de dépôt) : 04/07/2017 

Date d'effet de la prise en charge : 04/07/2017

Date de fin de la prise en charge : 10/08/2017

Date d'embauche prévue : 11/08/2014

Date d'initialisation de l'avenant précédent : 23/07/2014

Valider Annuler

## Actions exceptionnelles > Modifier la date d'initialisation d'un avenant

B) Ou depuis l'avenant dans le module « Contrats aidés »



# Portail Conseiller

Mon portail

Dossiers

Partenaires

Offre de services

Cotraitance

Contrats aidés

Outils

Mon portail > Contrats aidés > Avenant 06514M4722801

DÉCISION D'ATTRIBUTION N°0 - FLORENT

### AVENANT DE MODIFICATION - EAV (BROUILLON)

#### SECTEUR ET CONVENTIONNEMENT

Type de flux : Avenant de modification  
Secteur : Emploi d'avenir  
Conventionnement : Etat - Employeur

#### ACTION EXCEPTIONNELLE

##### MODIFIER LA DATE D'INITIALISATION DE L'AVENANT

\* Date d'initialisation (date de dépôt) : 04/07/2017   
Date d'effet de la prise en charge : 04/07/2017  
Date de fin de la prise en charge : 10/08/2017  
Date d'embauche prévue : 11/08/2014  
Date d'initialisation de l'avenant précédent : 23/07/2014

Valider

Annuler



Forcer la date d'initialisation

HIS

HIS



2



**Version 2.3**  
*PACEA*

# PACEA lot 4.1

## – PACEA-CEP

- Ouverture automatique d'un CEP à l'entrée en PACEA  
(*rattrapage pour les PACEA de janvier à août – zoom diapositive suivante*)
- Proposition de fermeture du CEP en sortie de PACEA (*décision par le conseiller*)

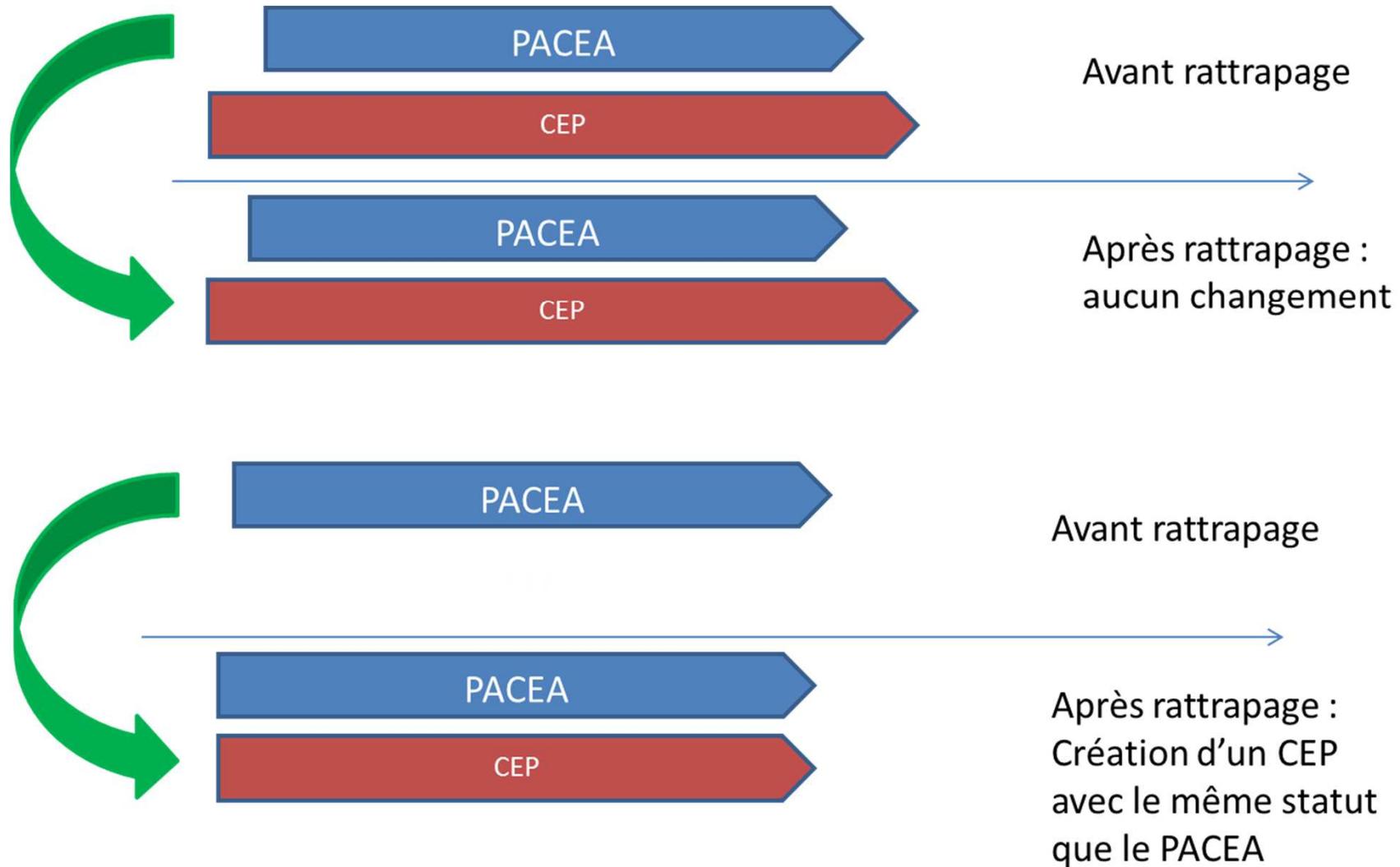
## – Alertes nationales

- Les diagnostics en cours depuis plus d'un mois
- Jeunes entrés en PACEA, sans phase après un mois
- Phases sans objectifs au bout d'un mois
- Phase dont la date de fin prévisionnelle est à moins de 45 jours

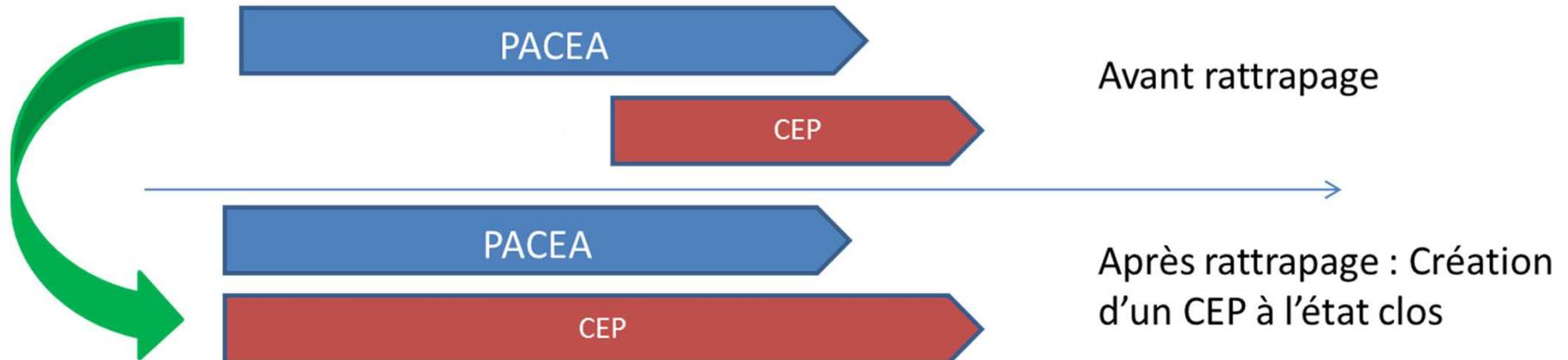
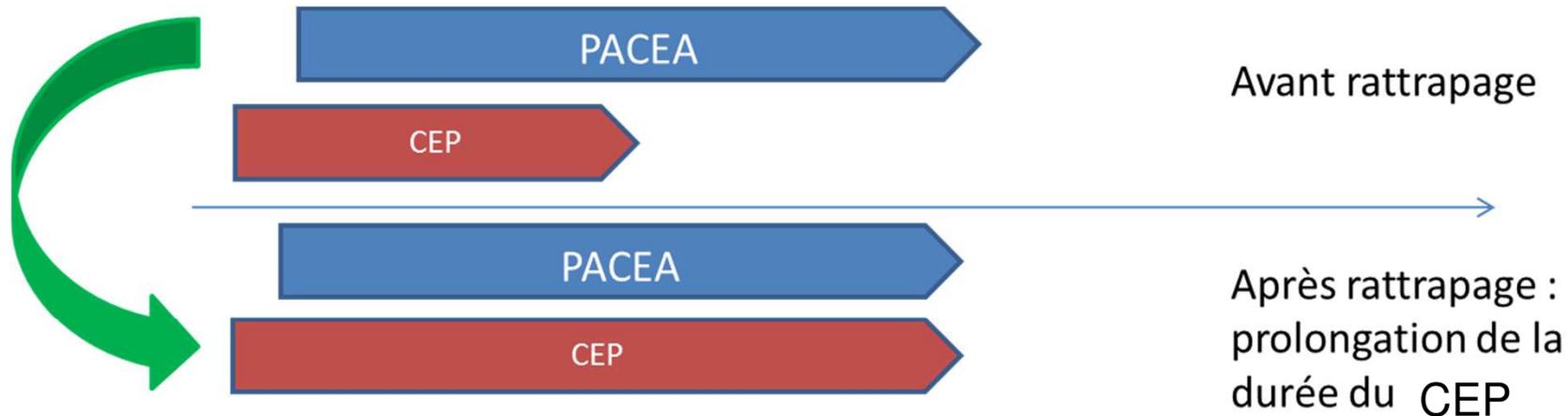
## – PACEA

- Historisation des Cerfa PACEA-GJ : la version N-1 d'un Cerfa est disponible 3 mois après la génération de la version N (pour renvoi à l'ASP si nécessaire)
- Choix de la date d'entrée en PACEA (aujourd'hui forcément la date du jour)

## Zoom : rattrapage PACEA / CEP (1/2)



## Zoom : rattrapage PACEA / CEP (2/2)



# PACEA lot 4.1

- Acronyme PACEA remplace « *Parcours d'accompagnement...* »
- Nouveau motif de sortie « Limite d'âge (26 ans) » pour les GJ PACEA
- Le motif de fin d'objectif est remplacé par le terme « statut »
- Les champs suivants facultatifs sont demandés à l'entrée en PACEA (et plus en GJ)
  - N° de titre de séjour
  - Date d'expiration
- La Garantie Jeunes est une phase du PACEA. Elle n'est plus visible en tant que dispositif. Toutes les actions de gestion se font à travers le menu de la phase GJ, intégrée au PACEA.
- L'ajout de versement se fait à travers le PACEA
  - Le type de versement PACEA ou GJ est choisi automatiquement, selon qu'une GJ est (ou a été) en cours dans le mois.
  - En cas de clôture ou d'ouverture en milieu de mois, la GJ prime (ordre de priorité global : GJ / CIVIS / PACEA). Seul le versement GJ est donc proposé. Si un versement PACEA a déjà été réalisé, et dans le cas où un versement GJ est demandé, un message précise que le versement PACEA standard va être supprimé.

# Autres

## – Connexion

- [RGS] Signalement du changement de mot de passe par mail
- [RGS] Expiration du mot de passe utilisateur provisoire au bout de 24h
- Ajout d'une information visuelle de connexion (roue de chargement)

## – Contrats aidés

- Supprimer la notion de renouvellement dans les libellés liés aux avenants de transfert
- Ajouter une fenêtre d'avertissement à la création d'un flux d'annulation
- Améliorer les libellés des boutons d'annulation et de correction
  - "Consulter le Cerfa" → "Accéder à la demande d'aide"
  - Distinction de « Corriger » et « Créer un avenant de correction »
  - « Annuler » → « Créer un flux d'annulation »



3



**Version 2.3**  
*Petites évolutions issues du  
Club utilisateur*

## ***Evolutions diverses***

- Pouvoir **trier les ressources** du jeune par ordre chronologique croissant, décroissant ou par nature
- Filtrer par défaut les services **en cours de traitement** dans la section Services du dossier du jeune
- Ajouter une **action évènement** lors de la modification d'au moins **un champ d'un dispositif**
- La réalisation de l'offre de type Emploi avec la mesure « Contrat d'apprentissage », « Contrat de professionnalisation » ou « Contrat en alternance archivé » entraîne la création d'une situation de type « Contrat en alternance »
- Modification le **modèle de mail** (« vous avez un email de votre mission locale »)



4

**Version 2.2.1**  
*Version corrective du 11 juillet*

## ***Version corrective 2.2.1 (soir du 11/07)***

### – MODULE DOSSIER

- Les motifs de fin d'objectif dans les phases du PACEA contenaient une numérotation sans signification « Métier ». Cette numérotation est supprimée.
- 
- Un correctif est apporté sur le Cerfa PACEA « avec Garantie Jeunes ». Le référent sur le Cerfa est par défaut celui de la Garantie Jeunes s'il est renseigné. Sinon, c'est celui du PACEA qui est utilisé.
- 

### – MODULE COTRAITANCE

- Correctif sur l'erreur 400 lors du renouvellement des dispositifs PPAE refusés par le jeune

### – PORTAIL D'ADMINISTRATION

- Correctif sur un problème d'affichage dans les zones de couvertures, pour les communes dont le canton est inactivé.